

## Je soutiens la lutte contre l'impunité

*Dans son discours d'investiture, le 24 janvier 2019, le président Félix Tshisekedi a promis « la réhabilitation et la consolidation d'un État de droit ». De nombreux Congolais attendent que le gouvernement s'engage véritablement dans la lutte contre l'impunité.*



### L'espoir renaît avec l'arrivée d'un civil au pouvoir

L'arrivée à la Présidence de la République de Félix Tshisekedi, après des élections tourmentées, marque un tournant en République démocratique du Congo (RDC). Il s'agit du premier président élu qui n'a aucun lien passé avec les exactions commises dans le pays depuis le milieu des années 90. Il n'a été ni militaire, ni rebelle, ni chef de guerre, à l'inverse de ses deux prédécesseurs : Laurent Désiré Kabila puis son fils, Joseph Kabila, issus de la rébellion congolaise ayant chassé en 1997 le dictateur Mobutu Sese Seko et ses trente-deux ans de pouvoir autocratique. Les Kabila ont ensuite régné pendant environ vingt-cinq années sans améliorer la gouvernance démocratique ni la situation des droits humains. Aujourd'hui, avec l'arrivée d'un civil au sommet de l'Etat, les populations congolaises espèrent enfin voir le pays s'engager dans une nouvelle voie plus respectueuse des droits fondamentaux des citoyens.

### Une mobilisation citoyenne d'ampleur pour demander justice

A l'occasion des dix ans du rapport Mapping - enquête documentée des Nations unies sur 617 incidents violents commis sur le territoire congolais entre 1993 et 2003 et pouvant être qualifiés de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre -, de nombreuses

manifestations publiques ont eu lieu un peu partout en RDC comme à l'étranger avec les diasporas pour réclamer justice. Afin de répondre à cette demande de justice de plus en plus pressante de ses concitoyens, tout en s'évertuant à ne froisser personne (opposants, forces armées, pays voisins, partenaires internationaux), Félix Tshisekedi s'est lancé dans un exercice de contorsionniste et a demandé à son gouvernement de réfléchir à un mécanisme de justice transitionnelle.

Un projet de décret devrait créer une Commission nationale de justice transitionnelle et réconciliation (CNJTR). Son rôle ne serait pas judiciaire, mais aurait pour but de faire éclater la vérité, évaluer les réparations dues, travailler à la réconciliation. Si ces questions sont essentielles, elles ne peuvent suffire à répondre à l'exigence de justice pénale et à la nécessité de juger les responsables des crimes de masse commis en RDC, crimes imprescriptibles selon le droit international. L'ACAT continuera de se mobiliser pour que justice soit rendue.

[Téléchargez la lettre d'interpellation](#)

.....  
.....  
.....  
France

**SEM Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo**  
Président de la République  
Secrétariat du cabinet du Chef de l'État  
Palais de la Nation, Avenue roi Baudouin  
Kinshasa – Gombe, BP 201 Kin 1  
République démocratique du Congo (RDC)

A ....., le ...../...../2020

Monsieur le Président de la République,

En 2010, les Nations Unies rendaient public le rapport Mapping, inventaire documenté de 617 violations graves commises sur le territoire congolais entre 1993 et 2003 et pouvant être qualifiées de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Leurs responsables bénéficient toujours d'une impunité notoire et l'histoire récente a démontré qu'il n'y aura pas de paix durable sans justice.

Au-delà de la mise en place d'un mécanisme de justice transitionnelle, le temps est venu d'engager la lutte contre l'impunité, en concertation avec la société civile et l'appui des Nations Unies, pour que les responsables de ces crimes répondent de leurs actes et que les victimes obtiennent réparation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de ma très haute considération.